

de porcs à bacon de race pure, ainsi que nos éleveurs d'autres catégories de bétail de race pure, ont remporté bien des championnats. Quant à l'industrie laitière, qui joue un rôle important dans l'économie de la circonscription de Rosthern, je veux simplement signaler que ceux qui s'y adonnent apprécient hautement ce que le gouvernement actuel et le ministre de l'Agriculture (M. Harkness) ont fait à cet égard.

Depuis quelques années, les producteurs de céréales de l'Ouest canadien sont aux prises avec la chute des prix et la hausse de leurs frais. Afin de sortir de cette impasse, ils ont exploré presque toutes les sources imaginables de revenu qui sont accessibles à l'exploitant agricole. Un bon nombre d'entre eux se sont livrés, par exemple, à l'élevage de la dinde. Après la menace que le dumping américain faisait peser l'an dernier sur cette industrie, je ne connais aucun éleveur de dindes qui ne soit à fond pour Diefenbaker.

A cause du mince écart entre le prix de revient et le prix de vente, beaucoup de nos cultivateurs ont commencé à produire du colza. Les superficies ainsi ensemencées ont augmenté au point que bien des gens croient que nous aurons bientôt un excédent de cette denrée. Une foule d'agriculteurs ont aussi commencé à produire de la graine de lin comme récolte commerciale. De façon générale, les producteurs de ces deux récoltes sont bien satisfaits de la situation dans ce secteur de l'industrie. Il y a une exception à noter. Les prix de transport du colza sont si élevés qu'ils limitent beaucoup les bénéfices du producteur sur la vente de cette denrée. J'ai discuté de la question avec plusieurs membres du cabinet. J'en suis sûr, la décision qu'on prendra profitera aux producteurs de cette denrée.

La situation relative au blé dur n'est guère réconfortante. Des quantités de boisseaux sont emmagasinées sur les fermes depuis quelques mois. Une partie des stocks s'y trouve depuis le temps où le parti libéral était au pouvoir. Quand on finira par vendre cette céréale, le prix en sera une fraction du coût de sa production.

Comme les députés le savent, le prix du seigle se fixe sur le marché libre. Il est donc sujet aux grandes fluctuations qui se produisaient autrefois dans la vente du blé, de l'avoine et de l'orge, avant que la Commission canadienne du blé devienne le seul organisme de vente des céréales cultivées dans l'Ouest. Dans un grand nombre de régions de l'Ouest, et particulièrement dans celles où on cultive le seigle, on a l'impression, d'ailleurs bien motivée, que le gouvernement n'étant pas disposé à assimiler le seigle au blé, à l'avoine ou à l'orge, il y aurait lieu de rendre la vente de cette denrée parfaitement libre, de façon que le cultivateur puisse profiter des cours

[M. Nasserden.]

lorsque cela lui plaît. Une fois de plus, je signale la chose au ministre du Commerce (M. Churchill) et à ses collègues du cabinet.

On a parlé ce soir en cette enceinte, comme d'ailleurs en d'autres occasions, du bill n° 237 et des avantages ou des inconvénients qu'il peut présenter pour la population. Je n'ai pas grand chose à dire là-dessus, mais on me permettra...

M. l'Orateur: L'honorable député me permettra de lui dire qu'il ne serait pas régulier de parler du bill n° 237. La période actuelle est réservée à l'exposé des griefs et on ne doit traiter que d'un grief à la fois. J'ai l'impression que nous parlons en ce moment des versements d'appoint et du programme du gouvernement à cet égard.

M. Nasserden: Je remercie monsieur l'Orateur des indications qu'il a cherché à me donner. Qu'il me soit aussi permis, toutefois, de dire que ce dont je voudrais parler a un certain rapport avec les versements d'appoint au titre des céréales de l'Ouest. Dans l'ensemble, toutefois, j'essayerai de m'en tenir étroitement à la question en discussion.

Chaque année les cultivateurs de l'Ouest assistent à une croissance de l'écart entre leur revenu et celui des autres secteurs de notre population. Je prédis que d'ici trois ans, à moins que le gouvernement ne prenne des mesures pratiques pour montrer aux cultivateurs de l'Ouest que la population du Canada tient à ce qu'ils continuent à produire des céréales, nous verrons là-bas l'abandon de la culture des céréales au bénéfice de la production laitière, de l'élevage des volailles, des porcs ou des bovins. Jamais notre pays n'aura assisté à un tel phénomène. En veut-on une preuve? Nous recevons ici, à la Chambre, beaucoup de documentation. J'ai ici, à la main, une lettre traitant de la production de bétail dans notre pays et émanant du Conseil des préparateurs de viande du Canada. Je cite:

Au Canada, l'augmentation des ventes pour les vingt premières semaines de cette année, par rapport à l'an dernier, a atteint un peu plus de 7 p. 100...

Il s'agit de l'élevage des porcs.

...une augmentation de 19 p. 100 dans l'Ouest ayant plus que comblé une diminution de 1½ p. 100 dans l'Est.

Je sais par expérience personnelle que beaucoup de cultivateurs de l'Ouest canadien affectent des fonds à la construction de bâtiments appropriés à l'élevage des porcs. S'il en est ainsi, c'est dire qu'ils s'occuperont de cette entreprise pendant longtemps. C'est dire qu'ils chercheront à profiter des garanties fournies dans le bill n° 237.